

Département du **CALVADOS**  
Arrondissement de **VIRE**  
Ville de **CONDE-en-NORMANDIE**

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 8 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des mariages - 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 2 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le mardi 2 décembre 2025

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Nathalie LENEVEU, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

**Ont donné pouvoir :**

Margaret BLAKEBOROUGH à Brigitte LAIR  
Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT  
Flavien DELÉTRE à Benoît BALAIS  
Marie-Danielle DUPONT à Jean-Daniel GOUDIER

Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER  
Arnaud MOREAU à Valérie DESQUESNE  
David OLIVIER à Sylvain DELANGE

**Absents excusés :** /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-2
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 22	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2025 a été adopté à l'unanimité		

**DÉL.2025-086 - Budget centre aquatique : Décision modificative n°1**

Vu la délibération n°2025-021 du 4 avril 2025 de vote des budgets,  
Vu l'avis de la commission Affaires Générales et Finances en date du 26 novembre 2025,  
Il est proposé les virements suivants en raison d'agents en arrêt maladie qui ont dû être remplacés et d'un départ en retraite.

Section de fonctionnement			
Dépenses			
<i>chapitre 011 - charges à caractère général</i>			
323	60611	eau et assainissement	-10 000,00 €
<i>chapitre 012 - charges de personnel et frais assimilés</i>			
323	64131	personnel non titulaire - rémunération principale	8 000,00 €
323	64136	personnel non titulaire - indemnités liées à la perte d'emploi	2 000,00 €
<b>Total</b>			<b>0,00 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- **AUTORISE** l'ajustement des crédits ci-dessus,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 8 décembre 2025

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

